

Boucle de Pineuilh - Saint-Philippe-du-Seignal



Randonnée n°483289

Une randonnée proposée par Office de Tourisme du Pays Foyen

Le circuit est dominé par les vignes d'appellation Sainte-Foy Bordeaux et offre des points de vue remarquables. Vous pouvez admirer les moulins à vents, un riche patrimoine rural tel que les pigeonniers et les nombreux châteaux viticoles.

Durée :	2h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7.09km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	145m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	140m	Commune :	Pineuilh (33220)
Point haut :	112m		
Point bas :	29m		

Description

Stationnez près de l'église de Pineuilh.

(D/A) Prenez le petit sentier, c'est le GR®6 commun avec le GR®654 de Compostelle balisé Rouge et Blanc, qui monte à la Vierge de Pineuilh. Pour cela, longez le grillage d'un jardin, au départ, puis montez le petit bois. Allez tout droit et prenez le petit sentier qui monte en face de vous. Arrivé à la Vierge de Pineuilh, prenez le sentier de gauche qui longe le bord du plateau. En sortant du chemin, partez sur la gauche. Longez celui-ci qui serpente entre vignes et bois, jusqu'à ce qu'il forme un angle droit sur la droite. Au bout, tournez à gauche. Passez à côté de la maison de Loubéjac et arrivez au moulin.

(1) À l'embranchement, prenez sur votre gauche sur le GR®6, quitter ici le GR®654, pour emprunter le Chemin Tord qui descend le coteau. Attention il y a une balise à cet endroit. La balise de droite indique le chemin du retour. Descendez le Chemin Tord jusqu'à Guillaume Blanc en admirant le point de vue sur la vallée et St-Philippe-du-Seignal.

(2) Au bas du chemin, au château Guillaume Blanc, tournez à droite, passez la maison et prenez, en face, le chemin qui passe au milieu des vignes. Au bout des rangs de vignes, tournez à droite puis à gauche, comme l'indique la porte flèche, puis encore à gauche et tout de suite à droite et continuez tout droit. En passant, vous pourrez observer le beau pigeonnier circulaire de la Bourguette, ainsi que la maison et ses dépendances.

(3) Prenez en face le chemin herbeux qui passe entre les haies, retrouvez plus loin le GR®654, au lieu-dit Semelot.

(4) Poursuivez à droite. Dans le virage à 90° à gauche, virez à droite sur le chemin herbeux et rejoignez le carrefour de Grand Fonsalade.

(5) Poursuivez tout droit pour rejoindre le hameau de Grand Fonsalade, puis suivez la route à gauche

(6) Au carrefour de quatre routes, prenez la première à droite et rejoignez le Moulin de Loubéjac.

(1) Reprenez à gauche le chemin de départ en sens inverse. Refaites le parcours jusqu'à votre point de départ à l'église de Pineuilh

(D/A). Si vous ne vous souvenez pas, vous pouvez vous aider des balises.

Informations pratiques

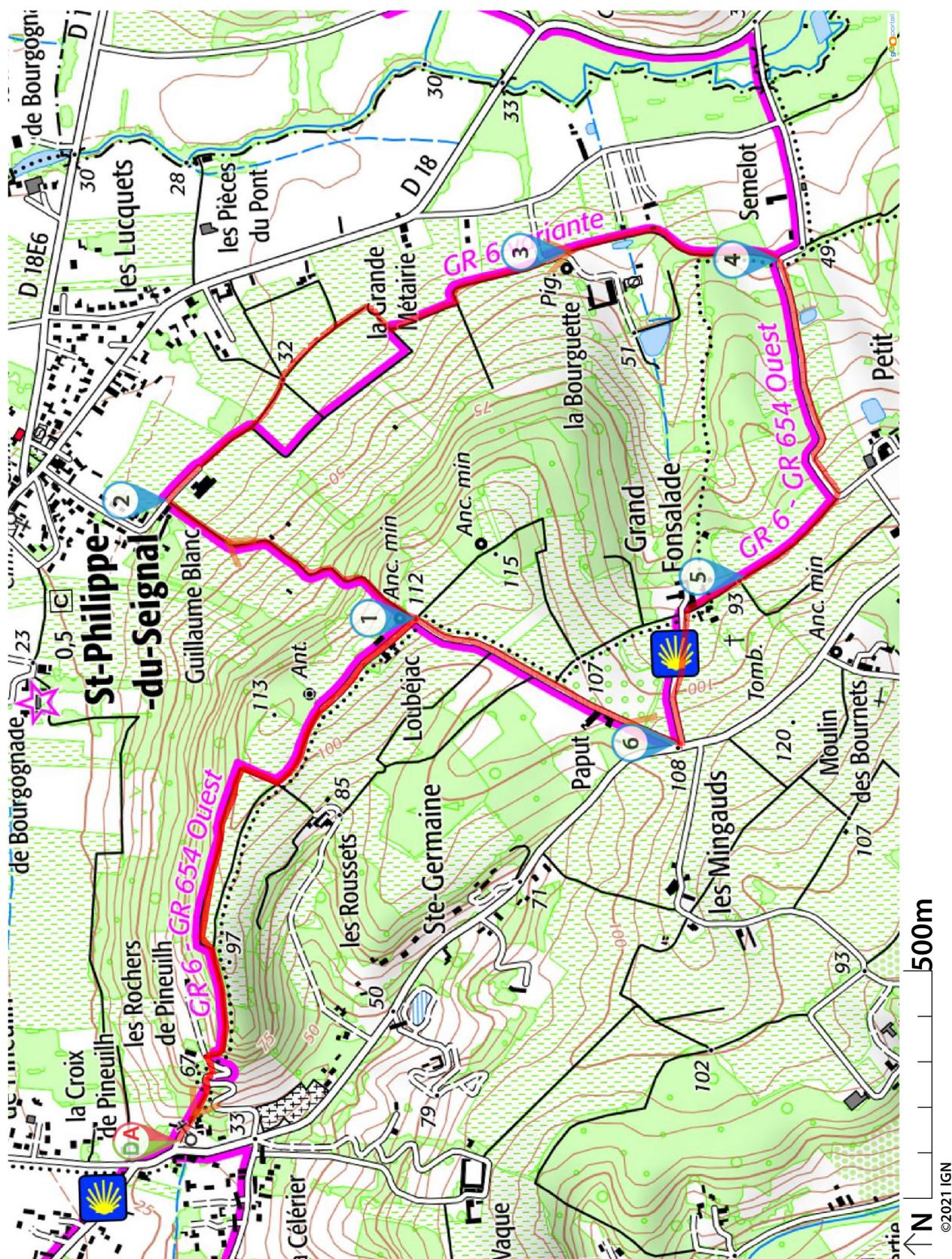
En passant, vous pourrez lire le panneau sur Élisée Reclus, personnage important et originaire du Pays Foyen.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-pineuilh-saint-philippe-du-sei/>

En savoir plus : Office de Tourisme du Pays Foyen - 102 rue de la République 33220 Sainte Foy la Grande

Tel : 0557460300 - Email : tourisme@paysfoyen.fr - Site internet : <http://www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.